

Points d'attention et erreurs à éviter

L'ESPAGNE A UN CONTEXTE SPECIFIQUE ET EST DIFFERENTE DE LA FISCALITE DES AUTRES PAYS EN TERMES DE BESOIN DE GESTION.

01

Ne pas oublier des factures déductibles

- Toutes nos factures ainsi que vos cotisations sociales sont déductibles d'impôt. N'oubliez pas de les ajouter dans votre comptabilité. Cotisations sociales via extraits bancaires. Une facture dépense doit être reliée à une facture revenu. La logique: On engrange des dépenses pour générer des revenus.

02

Toujours avoir de la liquidité sur les comptes bancaires

- Si vous ouvrez un compte ou utilisez un pour votre activité (société ou personnel) assurez vous toujours d'avoir de la liquidité pour les charges sociales mensuelles et impôts

03

Attention à la conformité des factures

- En Espagne, toute transaction (revenus et dépenses) doit avoir une facture si elle implique une autre entreprise avec votre NIF. Pour les voyages à l'étranger, les tickets sont acceptés

04

Si vous facturer beaucoup hors Espagne

- si +70/80% de vos revenus sont générés hors Espagne, vous devez payer trimestriellement 20% de votre résultat net (provision d'impôt qui n'est pas l'impôt total)

05

Fiscalité important Société

- Si vous sortez de l'argent de votre société vous devez toujours pouvoir le justifier par des factures/tickets. Toute rémunération des administrateurs/gérants amènent à des modèles fiscaux à présenter. Vous devez nous communiquer si vous commencez à vous rémunérer

06

Conformité facture émise si vous êtes indépendant(e)

- Vous devez appliquer sur vos factures de revenus en plus de la TVA une provision d'impôt (IRPF) de 7% les 3 premières années d'activité et 15% après

07

Responsabilité

- Vous êtes vous même responsable de votre activité. Nous ne sommes pas avec vous dans votre activité de tous les jours. Il faut nous utiliser comment cabinet d'accompagnement fiscal, comptable et de conseil. Votre entreprise et sa gestion et votre responsabilité. Nous sommes ici pour vous accompagner à sa réussite. Vous devez nous utiliser en cas de moindre doute

Points d'attention et erreurs à éviter

L'ESPAGNE A UN CONTEXTE SPECIFIQUE ET EST DIFFERENT DE LA FISCALITE DES AUTRES PAYS EN TERMES DE BESOIN DE GESTION

08

Différences en fiscalité

- Il y a des différences de fiscalité applicable à si vous êtes une société, indépendant et personne physique. Chaque chose est différente et amène une fiscalité différente. Gardez toujours en tête que en plus de votre activité, vous avez des devoirs comme personne physique

09

Résidence fiscale

- Les règles de 183 jours, centre de l'activité et centre familial sont pris en compte. Il faut toujours s'assurer de sa résidence fiscale en cours sur une année

10

Déclaration fiscale non résident

- Si vous êtes non résident fiscal espagnol, vous devez présenter des modèles fiscaux trimestriellement sur vos gains de la période avec une rétention de 19% UE, 24% hors UE

11

Déclaration fiscale résident

- Si vous êtes résident fiscal espagnol, vous devez présenter annuellement la déclaration de la renta / IRPF sur vos revenus mondiaux. Si non résident, un modèle trimestriel de vos gains

12

Organiser ses impôts

- Prévoyez toujours le montant pour payer la TVA, vos impôts, charges sociales etc. Il faut faire une analyse préliminaire de ce que cela vous coûtera et garder de l'argent de côté.